



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE

1913

Organisation et personnel.

L'organisation du Bureau international n'a subi aucun changement en 1913. Quant à son personnel, nous rappelons que le Conseil fédéral a nommé, en date du 17 Janvier, comme II^e secrétaire, M. Paul Burger, secrétaire-adjoint, pour prendre rang le 1^{er} janvier.

Le commis de chancellerie, M. Alphonse Wider, dont la nomination est également mentionnée dans notre précédent Rapport de gestion, a pris ses fonctions le 1^{er} Février.

Le surcroît de travail occasionné par la préparation d'une nouvelle édition (13^e) de la Nomenclature des bureaux télégraphiques a nécessité l'emploi d'un aide à partir du 30 Juin.

Locaux de service.

Les locaux du Bureau étant devenus insuffisants par suite de l'augmentation du personnel, due au développement des travaux des deux sections télégraphique et radiotélégraphique, nous avons sollicité et obtenu du Conseil fédéral l'autorisation de louer sur le même palier un appartement dont nous avons pris possession le 15 Novembre.

Composition de l'Union.

Aucune adhésion à l'Union télégraphique n'ayant eu lieu en 1913, cette Union reste composée des 49 Etats mentionnés dans notre précédent Rapport, ainsi que dans le tableau ci-après, qui indique la classe à laquelle ils appartiennent, la date de leur accession à la Convention, leur étendue en kilomètres carrés et enfin le chiffre de leur population.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union	
Afrique du Sud (Union) ¹⁾	787 051	5 339 107	I	1 ^{er} Janvier	1911.
Allemagne	540 858	64 925 993	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Argentine (République).	2 987 353	7 198 960	I	1 ^{er} Janvier	1889.
Australie (Fédération) ²⁾	7 697 234	4 563 537	I	1 ^{er} Janvier	1903.
Autriche	300 007	28 571 934	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Belgique	29 455	7 571 387	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Bolivie	2 265 801	1 458 033	IV	1 ^{er} Juin	1907.
Bosnie-Herzégovine	51 199	1 898 044	V	1 ^{er} Juillet	1880.
Brésil	8 565 506	18 000 000	I	4 Juillet	1877.
Bulgarie	96 346	4 389 000	V	18 Septembre	1880.
Ceylan	63 976	3 335 909	VI	1 ^{er} Janvier	1897.
Chili	756 990	3 249 092	I	1 ^{er} Janvier	1908.
Colonies portugaises	1 872 438	22 519 013	V	1 ^{er} Janvier	1894.
Congo belge	2 365 000	15 000 000	VI	1 ^{er} Janvier	1912.
Crète	8 600	294 000	VI	1 ^{er} Juillet	1902.
Danemark ³⁾	38 969	2 757 076	IV	1 ^{er} Janvier	1866.
Egypte	994 300	9 811 544	IV	9 Décembre	1876.
Erythrée	128 240	335 000	VI	1 ^{er} Juillet	1908.
Espagne ⁴⁾	504 516	19 899 738	II	1 ^{er} Janvier	1866.
France et Algérie ⁵⁾	1 015 893	44 816 073	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Grande-Bretagne ⁶⁾	1 190 278	49 000 000	I	24 Février	1871.
Grèce	63 606	2 727 300	V	1 ^{er} Janvier	1866.
Hongrie	324 851	20 886 487	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Indes britanniques	3 770 970	315 001 099	I	1 ^{er} Janvier	1869.
Indes néerlandaises	1 908 687	37 717 377	III	1 ^{er} Juillet	1872.
Indochine française	820 000	20 500 000	IV	26 Mai	1884.
Islande	104 785	85 188	VI	1 ^{er} Octobre	1906.
Italie ⁷⁾	286 589	34 686 683	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Japon ⁸⁾	677 163	68 540 942	I	17 Janvier	1879.
Luxembourg	2 597	261 540	VI	2 Mars	1866.
Madagascar	580 000	3 300 000	V	1 ^{er} Janvier	1903.
Maroc	400 000	6 000 000	IV	1 ^{er} Janvier	1912.
Monténégro	9 080	300 000	VI	20 Septembre	1880.
Norvège	321 477	2 392 698	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Nouvelle-Calédonie	21 024	50 600	VI	1 ^{er} Janvier	1895.
Nouvelle-Zélande	271 294	1 124 190	IV	3 Juin	1878.
Pays-Bas	33 080	6 114 302	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1 ^{er} Janvier	1869.
Portugal ⁹⁾	92 157	5 960 056	V	1 ^{er} Janvier	1866.
Roumanie	131 353	7 086 796	III	9 Février	1866.
Russie	22 434 392	164 000 000	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Sénégal	250 000	1 150 000	V	26 Mars	1885.
Serbie	48 303	2 957 207	V	9 Février	1866.
Siam	556 073	7 560 973	V	21 Avril	1883.
Suède	447 864	5 604 192	III	1 ^{er} Janvier	1866.
Suisse	41 324	3 753 293	IV	1 ^{er} Janvier	1866.
Tunisie	129 318	1 926 000	V	1 ^{er} Juillet	1885.
Turquie	2 889 300	24 535 700	I	1 ^{er} Janvier	1866.
Uruguay	186 926	936 120	IV	1 ^{er} Juillet	1902.
Totaux	70 707 223	1 069 092 183			

¹⁾ Les différents Etats formant l'Union de l'Afrique du Sud sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: le Cap de Bonne-Espérance le 1^{er} Janvier 1882, le Natal le 16 Mars 1881, l'Orange River Colony le 1^{er} Juillet 1904, le Transvaal le 1^{er} Juillet 1904. — ²⁾ Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique aux dates ci-après: l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1^{er} Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1^{er} Juillet 1880. — ³⁾ Non compris les îles Féroé. — ⁴⁾ Y compris les Baléares et les Canaries. — ⁵⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — ⁶⁾ Y compris Gibraltar, Malte et les protectorats britanniques de l'Afrique orientale et Uganda. — ⁷⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — ⁸⁾ Y compris Chosen (Corée), Formose et le Sakhalin japonais. — ⁹⁾ Y compris Madère et les Açores.

Le groupe des Compagnies télégraphiques, privées qui ont adhéré à la Convention se compose, au 31 Décembre 1913, ainsi qu'il suit :

- 1° Commercial Cable C^o.
- 2° Compagnie allemande des câbles transatlantiques.
- 3° Compagnie Est-européenne des télégraphes.
- 4° Compagnie française des câbles télégraphiques.
- 5° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
- 6° Compagnie télégraphique germano-sudaméricaine.
- 7° Compañía telegráfico-telefónica del Plata.
- 8° Direct Spanish Telegraph C^o.
- 9° Direct West India Cable C^o.
- 10° Eastern Telegraph C^o.
- 11° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C^o.
- 12° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
- 13° Halifax and Bermudas Cable C^o.
- 14° Indo-European Telegraph C^o.
- 15° South American Cable C^o.
- 16° Spanish National Submarine Telegraph C^o.
- 17° West African Telegraph C^o (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
- 18° West India and Panama Telegraph C^o.
- 19° Western Telegraph C^o.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir officiellement fait acte d'adhésion à la Convention de St-Pétersbourg, se conforment cependant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se compose des Compagnies ci-après :

- 1° African Direct Telegraph C^o.
- 2° Amazon Telegraph C^o.
- 3° American Telegraph and Cable C^o (Western Union).
- 4° Anglo American Telegraph C^o.
- 5° Central and South American Telegraph C^o.
6. Commercial Pacific Cable C^o.
- 7° Cuba Submarine Telegraph C^o.
- 8° Direct United States Cable C^o.
- 9° Eastern and South African Telegraph C^o.
- 10° Europe and Azores Telegraph C^o.
- 11° Mexican Telegraph C^o.
- 12° Pacific and European Telegraph C^o.
- 13° River Plate Telegraph C^o (Compañía telegráfica del Rio de la Plata).
- 14° West Coast of America Telegraph C^o.

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut :

- 1° African Transcontinental Telegraph C^o.
- 2° British North Borneo C^o.
- 3° Commercial Cable Company of Cuba.
- 4° Postal Telegraph C^o.
- 5° United States and Hayti Telegraph and Cable C^o.

En outre, nous sommes en correspondance plus au moins régulière avec le service télégraphique militaire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, avec la Direction générale des télégraphes fédéraux du Mexique, avec l'Administration gouvernementale des télégraphes de Chine, avec les Administrations des télégraphes des Etats indigènes de la presqu'île de Malacca et avec le Pacific Cable Board.

Travaux réguliers.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par le Bureau a été de 4653 (1912: 3891). Dans ce total, les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes:

Nomenclature des bureaux télégraphiques et des câbles, ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service . . .	1585	pièces
Interruptions et rétablissements de lignes	619	»
Questions de tarifs et dispositions facultatives	504	»
Journal télégraphique	385	»
Comptabilité	283	»
Restrictions de service	183	»
Cartes télégraphiques	177	»
Statistique	129	»

Les **Circulaires** sont au nombre de 12. Les objets traités dans ces circulaires sont les suivants:

1. Nouvelle édition de la Nomenclature des bureaux télégraphiques.
2. Compte de l'exercice 1912.
3. Rapport de gestion pour 1912.
4. Modifications et adjonctions au Règlement télégraphique de Lisbonne rendues nécessaires par la Revision, à Londres (1912), de la Convention et du Règlement radiotélégraphiques.
5. Interprétation de l'article LXXIII du Règlement.
6. Supplément à la Nomenclature des câbles.
7. Enquête concernant l'admission, comme mots de langage convenu, des expressions formées par la réunion d'un mot réel et d'une combinaison syllabique artificielle.
8. Langues autorisées pour la rédaction des télégrammes différés.
9. Statistique générale de la Télégraphie, année 1911.
10. Statistique générale de la Téléphonie, année 1911.
11. Propositions pour la prochaine Conférence de Paris.

Les **Notifications** sont au nombre de 340, dont 321 sous forme de circulaires télégraphiques et 19 (du N° 685 au N° 703) sous celle de circulaires imprimées.

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications internationales; les autres ont eu pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les mutations dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Lisbonne; l'ouverture de nouvelles communications internationales terrestres, sous-marines ou radiotélégraphiques; l'ouverture de bureaux télégraphiques; les adhésions à l'arrangement concernant l'échange des télégrammes différés; le résultat des travaux de la Commission internationale de contrôle des codes télégraphiques; les tarifs afférents aux nouvelles communications ou les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux existants; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service. Comme annexe à la Notification du 1^{er} Janvier 1914, nous avons donné un répertoire des Notifications publiées dans le courant de l'année 1913.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1913, la **Statistique générale de la télégraphie**, en réunissant, dans un cahier indépendant, les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique* sur les résultats obtenus pour l'année 1911.

Le tirage spécial a été effectué à 900 exemplaires, qui ont été employés de la manière suivante:

Distribution gratuite et service du Bureau international	702	exemplaires.
Vente aux Administrations et aux particuliers	134	»
	Ensemble	836
		»
Il reste donc au 31 Décembre 1913 un stock disponible de	64	»
	Total	900

La **Statistique générale des téléphones** pour l'année 1911 a aussi été établie, dans la mesure des renseignements parvenus au Bureau international, et publiée dans le *Journal télégraphique*, ainsi que dans un cahier séparé.

Le tirage spécial a été également effectué à	900 exemplaires.
La distribution gratuite et le service du Bureau en ont absorbé	704 exemplaires
La vente s'est élevée à	121 »
	825 »

De sorte qu'il reste au 31 Décembre 1913 un stock disponible de . . . 75 exemplaires

Le **Journal télégraphique** a terminé, avec l'année 1913, la 45^e année de son existence ; le 37^e volume, qui se rapporte à ladite année, comporte 292 pages, avec 40 figures.

Il contient notamment : la revue télégraphique de l'année 1912 ; des articles techniques sur l'organisation du service des essais et mesures des conducteurs dans l'Administration française, sur un nouveau relais polarisé (système Kamm), sur le système radiotélégraphique Dubilier, sur les inconvénients que pourrait causer aux appareils télégraphiques le voisinage de certains paratonnerres spéciaux dits « niagaras », sur la téléphonie sous-marine, sur l'excitation par choc des oscillations électriques dans la télégraphie sans fil et ses avantages, sur le réglage du régulateur Baudot, sur les perfectionnements aux procédés de génération employés dans la radiotélégraphie, sur une nouvelle installation pour la télégraphie double, sur des modifications fondamentales au système automatique Wheatstone, sur l'électrolyse du plomb et du fer dans le sol, sur un nouveau système de production des oscillations électriques pour la radiotéléphonie ; une série d'articles rendant compte des délibérations de la Conférence radiotélégraphique de Londres ; une étude sur l'influence du service téléphonique sur la santé des opératrices ; un exposé des résultats économiques de l'activité de l'Administration des télégraphes de Suède pour la période 1853-1911 ; la suite de la législation télégraphique (Roumanie, Russie, Serbie, Suisse) ; vingt-quatre extraits de rapports de gestion de différentes Administrations ; les statistiques télégraphiques de 1911 et de 1912, la statistique téléphonique de 1911 et la statistique radiotélégraphique de 1911 ; quatorze documents officiels ; trente-deux notices bibliographiques sur des ouvrages relatifs à la télégraphie, à la téléphonie, à la radiotélégraphie ou autres applications de l'électricité ; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international ; plus de cent soixante nouvelles concernant la télégraphie, la téléphonie, la radiotélégraphie ou les Administrations ; enfin, le relevé mensuel des interruptions et des rétablissements des lignes télégraphiques internationales.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2450 exemplaires, dont voici la distribution :

	Nombre d'exemplaires distribués en 1913
Répartition gratuite et échanges	1169
Abonnements souscrits par les Administrations	747
» » » » Compagnies	186
» pris directement, par la librairie ou par la poste	171
	Total 2273

Quant aux années antérieures, les volumes I à III sont complètement épuisés, et, pour les autres volumes, le tableau ci-après indique le nombre d'exemplaires restants, déduction faite d'une réserve de 10 exemplaires destinés aux archives du Bureau international.

Volumes.																	
IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	XXI
40	41	44	64	77	75	39	40	74	80	70	71	65	67	55	93	89	61
XXII	XXIII	XXIV	XXV	XXVI	XXVII	XXVIII	XXIX	XXX	XXXI	XXXII	XXXIII						
88	72	93	95	96	102	114	122	105	55	36	78						
				XXXIV	XXXV	XXXVI	XXXVII										
				61	72	24	115										

De la **Table alphabétique générale des matières**, pour faciliter les recherches dans le *Journal télégraphique*, comprenant la période allant de la création du Journal, en 1869, jusqu'à la fin de l'année 1810, et dont le prix est fixé à fr. 1,20 l'exemplaire, port non compris, il reste, au 31 Décembre 1913, un stock disponible de 483 exemplaires.

De la **Nomenclature des câbles** formant le réseau sous-marin du globe, 10^e édition, 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1912 de 576 exemplaires.

En 1913, il en a été vendu 32 »

Stock disponible au 31 Décembre 1913 544 exemplaires.

Au cours de l'exercice 1913, le Bureau a publié et distribué le Supplément N° 3 à ce document. Le Supplément N° 4 paraîtra le 1^{er} Juillet 1914.

Des **Documents relatifs aux Conférences**, le stock disponible au 31 Décembre 1913 est le suivant :

Documents de Rome 1872	60 exemplaires.
» » Berlin 1885	20 »
» » Paris 1890	60 »
» » Budapest 1896	50 »
» » Londres 1903	348 »
» » Lisbonne 1908	237 »

Le stock des Documents de Paris (1865), de Vienne (1868), de St-Petersbourg (1875) et de Londres (1879) est complètement épuisé.

Du **Règlement de service international et des tableaux des tarifs arrêtés par la Conférence de Lisbonne**, il restait, au 31 Décembre 1912, un stock disponible de 284 exemplaires.

Tirage supplémentaire en 1913	800 »
	<hr/>
	1084 exemplaires.
Vente en 1913	593 »
	<hr/>
Stock disponible au 31 Décembre 1913	491 exemplaires.

De l'**Annexe au Tableau A** du Règlement télégraphique international (Revision de Lisbonne), 2^e édition 1912, dont le prix est de fr. 1 par exemplaire, les frais de port non compris, il restait, au 31 Décembre 1912, un stock disponible de 146 exemplaires.

La vente s'en est élevée, en 1913, à	9 »
	<hr/>
Stock disponible au 31 Décembre 1913	137 exemplaires.

Décomposition des taxes du Tableau A annexé au Règlement de service international. Brochure in-4° de 123 pages. Prix, fr. 4,65 par exemplaire, les frais de port compris.

Il en restait un stock disponible, au 31 Décembre 1913, de 244 exemplaires.

Du **Tableau** indiquant la manière dont sont traités, par les diverses Administrations et Compagnies privées, les **télégrammes en langage secret**, les **télégrammes spéciaux** et les **correspondances téléphoniques** dont l'acceptation est facultative aux termes du Règlement de service international, publié en 1910, il restait un stock disponible au 31 Décembre 1913 de 200 exemplaires.

Le prix de cette publication est fixé à fr. 2,25 par exemplaire, les frais de port compris.

Du **Répertoire analytique** pour faciliter la recherche des tarifs et autres renseignements utiles, encore en vigueur au 1^{er} Avril 1911, contenus dans nos différentes Notifications, il reste, au 31 Décembre 1913, un stock disponible de 214 exemplaires.

Nouveau Vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un Appendice, 1901. — Le tableau ci-après fournit les détails relatifs à la vente de ce document, dont le prix des 4 volumes, avec Appendice, reste fixé comme suit :

- a) Pour les Administrations de l'Union, à fr. 50
- b) Pour les Compagnies de câbles, à » 60
- c) Pour les particuliers, à » 80

	1 ^{er} volume	II ^{me} volume	III ^{me} volume	IV ^{me} volume
Stock au 31 Décembre 1912	796	1009	1110	1086
Diminution en 1913	12	12	12	12
Stock disponible au 31 Décembre 1913	784	997	1098	1074

De la brochure sur l'**Emploi du Langage convenu dans la correspondance télégraphique internationale**, publiée en 1912, dont l'auteur est M. Crescitz, vice-directeur du Bureau international (brochure in-8° de 190 pages), il restait au 31 Décembre 1913 un stock disponible de 10 exemplaires.

Le prix de cette publication est fixé à 1 franc par exemplaire, les frais de port non compris.

Tarifs téléphoniques. — Brochure in-8° de 498 pages, publiée en 1906, et dont le prix reste fixé à fr. 1,60 par exemplaire.

Stock disponible au 31 Décembre 1912	308 exemplaires.
Vente en 1913	2 »
Il en reste au 31 Décembre 1913	306 exemplaires.

Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille, édition 1912. Prix 65 centimes, port non compris, ou 1 franc, port compris, par exemplaire.

Stock au 31 Décembre 1912	1597 exemplaires.
Vente en 1913	576 »
Stock disponible au 31 Décembre 1913	1021 exemplaires.

Carte des communications télégraphiques du régime européen avec Liste des communications du même régime, édition 1906. Prix de la Carte, fr. 3. — ; prix de la Liste, 50 cts. par exemplaire.

	Carte Exemplaires	Liste Exemplaires
Stock au 31 Décembre 1912	504	376
La vente s'en est élevée en 1913 à	32	31
Stock disponible au 31 Décembre 1913	472	345

Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen, 1909, dont le prix reste fixé à fr. 3. — par exemplaire.

Stock disponible au 31 Décembre 1912	93 exemplaires.
Vente en 1913	39 »
Stock disponible au 31 Décembre 1913	54 exemplaires.

Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques, 12^e édition, publiée en 1909. — Le tableau ci-après fournit tous les détails relatifs à la vente de ce document.

	Exemplaires avec préface en :							Exemplaires non brochés	Total
	allemand	anglais	espagnol	français	italien	hongrois	3 langues		
Stock disponible au 31 Décembre 1912	493	437	—	—	39	—	4	191	1164
Ont été brochés en 1913	+96	*500	—	+95	—	—	—	-191	500
Vente en 1913	589	937	—	95	39	—	4	—	1664
Stock au 31 Décembre 1913	—	—	—	—	—	—	—	—	—

* Racheté de l'Administration télégraphique des Indes britanniques.

La nouvelle (13^e) édition est actuellement sous presse et paraîtra dans le courant du mois de Juin de cette année.

Le Bureau a publié, en 1913, l'Annexe récapitulative N° 3, tirée à 70 500 exemplaires, et 5 Annexes ordinaires portant les N°s 18 à 22, tirées à 54 800 exemplaires.

Extension du réseau général.

Le Bureau international a reçu, en ce qui concerne le développement du réseau télégraphique général en 1913, les communications suivantes, indépendamment des renseignements qui lui sont fournis par les Administrations sous forme de tableaux statistiques, que le Bureau international publie périodiquement, ou au moyen de leurs rapports de gestion, dont des extraits sont insérés dans le *Journal télégraphique* :

1° L'Administration impériale allemande a fait établir une communication par télégraphie sans fil entre l'île de Jap (Carolines) et l'île de Nauru (Archipel des Marshall).

2° La Nouvelle-Guinée britannique a été rattachée au réseau général par une communication radiotélégraphique établie entre Port Moresby (Nouvelle-Guinée britannique) et Thursday Island, appartenant à l'Etat de Queensland, Australie.

3° Dans l'Afrique équatoriale française, la ligne télégraphique aboutissant à Bangui a été prolongée jusqu'à Fort-Lamy, ce qui a permis d'ouvrir à la correspondance internationale les neuf bureaux mentionnés plus loin. Un câble à un conducteur, d'une longueur des 969,569 km., a été, en outre, immergé entre Libreville et Pointe-Noire (Loango) et ouvert au service le 1^{er} Septembre.

4° L'Administration française a créé des communications télégraphiques directes, desservies au moyen de l'appareil Baudot, entre Marseille et Constantine, d'une part, et entre Paris et Oran, d'autre part.

5° L'Administration des Colonies portugaises a fait établir une communication héliographique entre Soca (district du Congo), province d'Angola, et Ponta do Padrão, situé à l'embouchure du Zaire, et une ligne télégraphique entre Soca et Cabinda, de manière à relier directement le district de ce nom avec les autres régions de la province d'Angola. Elle a, de plus, ouvert une communication télégraphique terrestre entre le districts de Quelimane et de Mozambique (Afrique orientale portugaise).

6° Au Maroc, une ligne télégraphique a été ouverte le 20 Août entre Mogador et Saffi.

7° L'Administration des Indes orientales néerlandaises a établi une communication radiotélégraphique entre Sitoebondo (Ile de Java), Koepang (Ile de Timor) et Amboina (Ile d'Amboina).

8° L'Administration norvégienne a fait connaître que les îles de Flekkerø et de Røst sont reliées à la Norvège par télégraphie sans fil.

9° La Grande Compagnie des Télégraphes du Nord a posé un second câble à un conducteur, de 646,282 kilomètres de longueur, entre Newbiggin (Angleterre) et Søndervig (Danemark).

10° La Compagnie Eastern Extension Australasia and China Telegraph a immergé un câble à un conducteur, de 2609,743 kilomètres, entre Colombo (Ile de Ceylan) et Penang, lequel a été ouvert au service le 1^{er} Juillet.

11° La Compagnie Eastern Telegraph a posé un câble à un conducteur, de 4197,197 kilomètres, entre Aden et Colombo.

12° La Compagnie française des câbles télégraphiques a fait dévier sur San Juan de Porto-Rico son câble de Puerto Plata à Fort-de-France (Martinique) et ouvert un bureau à San Juan de Porto-Rico.

13° Enfin, une communication radiotélégraphique a été établie entre Ponce (Porto-Rico) et la République Dominicaine.

Parmi les nombreux bureaux télégraphiques ouverts durant l'année 1913, nous citerons spécialement les suivants :

Brackwater, Haris, Hatsamas, Omitara et Stolzenfels, dans l'Afrique allemande du Sud-ouest ;

Bangui, Bouso, Fort-Archambault, Fort-Crampel, Fort-Lamy, Fort-Sibut, Kabo, Massenya et Miltou, dans l'Afrique équatoriale française ;

Mtingi et Utete, dans l'Afrique orientale allemande ;

Ebolowa, Kampo-Kamerun, Njassi, dans le Cameroun ;

Amboina, dans l'île du même nom, Indes néerlandaises ;

Koepang, dans l'île de Timor, Indes néerlandaises ;

Amparihy, Befotaka, Manantenina, Ranomafana et Ste-Marie, dans l'île de Madagascar ;

Fedhala, Fort-Petit-Jean, Knitra, Merrakech, Settât, Souk-el Arba du Gharb, au Maroc ;

Nauru, dans l'île de Nauru (archipel des Marshall);
 Degama, Koko, Port Harcourt, dans la Nigeria du Sud;
 Jemaa, Jengre, dans la Nigeria du Nord;
 Port Moresby, dans la Nouvelle-Guinée britannique;
 Sansane-Mangu, dans le Togo.

Fonds de prévoyance du Bureau international.

Le fonds de fr. 25 000, constitué en faveur du personnel du Bureau international de l'Union télégraphique à la suite des décisions de la Conférence de Londres de 1879, s'élevait à la fin de 1912 à la somme de fr. 114 304,40.

Ainsi que nous l'avons signalé dans nos derniers rapports, il a été décidé par le Conseil fédéral suisse, en 1908, à la suite d'une résolution prise par la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne, que le fonds sera alimenté par le versement, à partir de l'année 1908, du montant de la différence entre les dépenses du service ordinaire du Bureau international et le crédit de fr. 100 000 prévu par le Règlement de service international.

Conformément à cette décision, les versements suivants ont pu être faits pour les années 1908 à 1912:

Année 1908	fr. 16 434,72
» 1909	» —
» 1910	» 18 334,47
» 1911	» 22 762,68
» 1912	» 27 454,78

Le résultat du compte de 1913 a permis de faire un nouveau versement s'élevant à fr. 18 876,76.

D'après la déclaration du Département des Finances, chargé de veiller sur ce fonds spécial, celui-ci s'élevait, au 31 Décembre 1913, à la somme de fr. 137 508,61, conformément aux développements ci-après:

Etat au 31 Décembre 1912	fr. 114 304,40
Intérêts du capital pour 1913	» 4 327,45
Versement par l'Union télégraphique	» 18 876,76
Etat au 31 Décembre 1913 comme ci-dessus	<u>fr. 137 508,61</u>

Le fonds se compose ainsi qu'il suit:

Obligations 3 % du canton de Berne	fr. 31 000,—
Obligations 4 % de la Banque hypothécaire de Thurgovie	» 20 000,—
Obligations 4 1/4 % de la Caisse hypothécaire du canton de Berne	» 30 000,—
Obligations 4 1/4 % de la Banque hypothécaire du canton d'Argovie	» 30 000,—
En dépôt à la Caisse d'Etat fédérale	» 26 508,61
Total égal à l'état au 31 Décembre 1913	<u>fr. 137 508,61</u>

Monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique.

En ce qui concerne le fonds spécial affecté à l'érection du monument, un sixième versement de fr. 25 000, pour l'année 1913, a été effectué au Département fédéral des Finances, chargé de la gestion de ce fonds.

D'après la déclaration du Département des Finances, le fonds accuse au 31 Décembre 1913 un solde actif de fr. 20 893,38, conformément aux opérations ci-après:

Versement en 1913	fr. 25 000,—
Solde passif de 1912	fr. 2798,42
Dépenses en 1913	» 1308,20
Etat au 31 Décembre 1913: Dépôt à la Caisse d'Etat fédérale	<u>fr. 20 893,38</u>

Comptabilité.

Dans le but de répartir équitablement entre les deux sections télégraphique et radiotélégraphique les recettes et les dépenses communes du Bureau, le Conseil fédéral suisse a décidé, dans sa séance du 6 Octobre, qu'à partir du 1^{er} Janvier 1914 ces recettes et dépenses seront réparties dans le rapport de 10 : 8, soit proportionnellement aux crédits de fr. 100 000 pour la section télégraphique et de fr. 80 000 pour la section radiotélégraphique, alloués au Bureau conformément aux dispositions des deux Règlements de service international.

Cette nouvelle disposition du Conseil fédéral porte sur les rubriques budgétaires suivantes:

Recettes. I. Vente d'imprimés, 1. Journal.

Dépenses. I. Personnel, 1. Traitements et 2. Assurances (seulement en ce qui concerne les traitements et les assurances du Directeur, du Vice-Directeur et de l'expéditeur du Bureau).
III. Loyers.

IV. Matériel de bureau, 1. Livres, cartes, journaux, etc., et 2. Mobilier.

V. Frais généraux de bureau, 1. Fournitures de bureau, 2. Eclairage, chauffage, etc.,
3. Affranchissements, expéditions et 4. Service.

VI. Imprimés, 1. Journal.

La comptabilité de l'année 1913 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1912 et du budget qui avait été prévu pour 1913.

Le résultat général du compte de l'exercice 1913 est le suivant:

Le budget de 1913, complété par des crédits supplémentaires, ouvrait au Bureau international des crédits se montant au total de fr. 205 295,10
et évaluait les recettes, non compris les parts contributives, à » 80 602,55

Les dépenses se sont effectivement élevées à fr. 204 521,90
et les recettes ont atteint le chiffre de » 79 973,90

Le budget mettait à la charge des Administrations fr. 124 692,55

Cette somme se trouve effectivement réduite à » 124 548,—

Différence en faveur des Administrations fr. 144,55

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à fr. 124 548,—, ce qui porte à fr. 194 le montant de chacune des 642 unités qui contribuent aux dépenses communes de 1913.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations	TOTALS	
					des unités	des montants
I	25	194 francs	Fr. 4 850	15	375	Fr. 72 750,—
II	20		3 880	1	20	3 880,—
III	15		2 910	6	90	17 460,—
IV	10		1 940	8	80	15 520,—
V	5		970	10	50	9 700,—
VI	3		582	9	27	5 238,—
				49	642	124 548,—

Le Bureau international a reçu de la Caisse fédérale, en 1913, la somme de fr. 204 521,90
Il a versé à la Caisse fédérale, pendant la même période » 202 094,61
Excédent des paiements de la Caisse fédérale fr. 2 427,29
Les sommes à recouvrer au 31 Décembre atteignent le chiffre de fr. 195 759,97
total égal au montant que le Bureau international devait à la Caisse fédérale à la même date.

Berne, le 12 Février 1914.

Vu et approuvé:

Le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer,

Le Suppléant,

CAM. DECOPPET.

Le Directeur,

E. FREY.

COMPTE
DE L'EXERCICE 1913

ET

BUDGET
POUR L'ANNÉE 1914



Exercice de 1913 et

Compte de 1912		Budget de 1913		Recettes	Compte de 1913		Budget de 1914	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
6 130	15	4 800	—	1. Journal	5 126	70	4 440	—
62 612	23	69 000	—	2. Nomenclature des bureaux . . .	66 045	10	303 040	—
339	19	300	—	3. Statistique	316	65	300	—
500	—	200	—	4. Vocabulaire	860	—	200	—
7,239	31	1 600	—	5. Cartes télégraphiques	591	67	580	—
3 374	30	3 702	55 ¹⁾	6. Notifications et Circulaires . . .	5 509	05	3 500	—
175	25	200	—	7. Nomenclature des câbles	191	85	200	—
80 370	43	79 802	55		78 641	02	312 260	—
559	30	200	—	II. Vente de documents des Conférences	1 122	31	600	—
—	—	—	—	III. Loyers	—	—	280	—
67	10	—	—	IV. Imprévu	210	57	—	—
—	—	600	—	V. Solde actif de l'année dernière	—	—	600	—
80 996	83	80 602	55		79 973	90	313 740	—
				VI. Parts contributives des Etats.				
99 548	—	99 692	55 ²⁾	1. Service ordinaire	99 110	66	95 724	—
—	—	—	—	2. Service extraordinaire:				
				a) Frais spéciaux des Conférences	437	34	4 400	—
25 000	—	25 000	—	b) Monument commémoratif de la				
				fondation de l'Union télégra-	25 000	—	25 000	—
				phique				
124 548	—	124 692	55		124 548	—	125 124	—
				¹⁾ Augmentation de fr. 202,55 correspondant				
				au crédit supplémentaire pour les dépenses (VI. 6).				
				²⁾ Augmentation de fr. 5894,55 correspondant				
				aux crédits supplémentaires pour les dépenses				
				(V. 2; VII. et IX).				
205 544	83	205 295	10		204 521	90	438 864	—

Budget pour 1914.

Compte de 1912		Budget de 1913		Dépenses	Compte de 1913		Budget de 1914	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
65 219	30	63 120	—	1. Traitements	62 870	—	49 895	—
10 283	—	9 468	—	2. Assurances	9 430	50	7 484	—
130	—	1 000	—	3. Aides de bureau	91	50	1 000	—
75 632	30	73 588	—		72 392	—	58 379	—
58	50	1 000	—	II. Frais de voyages	—	—	1 000	—
3 250	—	2 850	—	III. Loyers	2 850	—	4 440	—
				IV. Matériel de bureau.				
546	51	800	—	1. Livres, cartes, journaux, etc. . .	788	43	670	—
777	75	1 500	—	2. Mobilier	1 409	10	3 000	—
1 324	26	2 300	—		2 197	53	3 670	—
				V. Frais généraux de bureau.				
337	95	700	—	1. Fournitures de bureau	663	75	670	—
551	35	760 ³⁾	—	2. Eclairage, chauffage, etc.	729	70	1 235	—
976	72	1 000	—	3. Affranchissements, expéditions. .	879	57	1 390	—
549	70	600	—	4. Service	599	65	1 100	—
2 415	72	3 060	—		2 872	67	4 395	—
				VI. Imprimés.				
8 558	26	7 860	—	1. Journal	7 771	70	7 220	—
48 430	15	75 000	—	2. Nomenclature des bureaux . . .	62 259	19	319 260	—
729	30	800	—	3. Statistique	749	35	800	—
65	—	100	—	4. Vocabulaire	90	—	100	—
8 774	75	2 000	—	5. Cartes télégraphiques	78	75	3 000	—
2 545	30	4 202	55 ⁴⁾	6. Notifications et Circulaires . . .	4 202	55	4 000	—
250	86	500	—	7. Nomenclature des câbles	362	05	500	—
69 353	62	90 462	55		75 513	59	334 880	—
923	15	2 684	55 ⁴⁾	VII. Frais spéciaux des Conférences .	1 559	65	5 000	—
				VIII. Monument commémoratif de la				
25 000	—	25 000	—	fondation de l'Union télégraphique	25 000	—	25 000	—
27 587	28 ⁵⁾	3 750 ⁵⁾	—	IX. Imprévu	22 136	46 ⁶⁾	500	—
—	—	600	—	X. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)	—	—	1 600	—
205 544	83	205 295	10		204 521	90	438 864	—
				¹⁾ Dont fr. 27 454,78 versement au Fonds de				
				prévoyance.				
				²⁾ Dont fr. 160 de crédit supplémentaire.				
				³⁾ Dont fr. 202,55 de crédit supplémentaire.				
				⁴⁾ Dont fr. 2484,55 de crédit supplémentaire.				
				⁵⁾ Dont fr. 3250 de crédit supplémentaire.				
				⁶⁾ Dont fr. 18 876,76 versement au Fonds de				
				prévoyance.				